



Date convocation : 2 juin 2016
Nombre de Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : Mr Marc CUYPERS, Maire, Mr Paul Billon , Mr Bruno DELHUMEAU, Mme Marie-Thérèse, adjoints, Mr Jean-Luc BOUTIN, Mr Frédéric POUPINOT, Mr Olivier CHANABIER, Mr Stéphane ROBERT, Mme Sandrine ROUSSEL, Mme Juliette SOULEYREAU

Absents excusés : Mr CLAUDE Julien

Secrétaire de séance : Mme BILLON Marie Thérèse

Le 9 juin 2016, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mr Marc CUYPERS, Maire.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

En début de séance, Mr le Maire demande l'ajout de points délibératifs à l'ordre du jour.

DECISION MODIFICATIVE 1 ET 2

Suite à des erreurs sur le budget, la trésorerie nous demande les modifications suivantes :

Section de fonctionnement –

Article 002 : excédent antérieur : - 0.01 €

Article 6411 : rémunération personnel titulaire : -0.01 €

Article 1641 : Emprunts : + 871.47 €

Article 10226 : Taxe aménagement : + 871.47 €

TARIFICATION DES REPAS DE LA FETE COMMUNALE

Paëlla :

- Pour les habitants du village : 6 €
- Pour les habitants hors village : adultes : 16 € - enfants de 8 à 12 ans : 8 €
- Gratuit pour tous les enfants de moins de 8 ans.

Randonnée gourmande :

- 10 € par personne

Les délibérations sont votées à l'unanimité.

RUPTURE DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Cette rupture de convention permettra à la commune d'économiser environ 6 000 € par an.

Les enfants de Crèvecœur ne seront plus prioritaires et les tarifs augmenteront raisonnablement. Cette décision prendra effet dès la fin de cette année scolaire. Un courrier explicatif sera envoyé aux familles concernées.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Un point d'information a été apporté dans le bulletin municipal suite à l'augmentation du coût des transports, suite à la suppression de la gratuité par le Conseil Départemental.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

- SIETOM : Mr ROBERT précise que le syndicat prend en charge l'évacuation des déchets dans les communes inondées suite aux intempéries.
- VAL BREON : Création d'une commission de mise en place pour la nouvelle communauté de communes. La fusion est prévue pour janvier 2017. La nouvelle communauté de communes cherche un nom.

QUESTIONS DIVERSES

- Création d'une nouvelle association « les Godillots Crépicoardiens » qui se dissocie de l'association « Crèvecoeur Sport et Détente ».
- Suite aux inondations, la commune a été sollicitée par l'Union des Maires de Seine et Marne afin de verser un don de solidarité. Les membres du Conseil Municipal estiment que la communauté de communes serait mieux placée pour cette action.
- Merci à Mr BOUTIN Jean-Luc pour l'élagage des arbres rue de la Gaillardière.
- Un arbre situé rue des Amourettes au niveau de l'école, provoquant des dérangements sur les lignes téléphoniques, devra être ébranché. Mr SCHLUMBERGER s'engage à faire couper les branches gênantes.
- Une antenne d'accueil d'information touristique du syndicat d'initiative « Pays du Centre Brie » s'installe à Fontenay Trésigny dans l'ancienne bibliothèque.
- Mr POUPINOT demande l'installation d'un ralentisseur à proximité du camping.
- Création de 2 boîtes mails : une nouvelle boîte pour la mairie : mairie.crevecoeur@gmail.com
Une boîte réservée uniquement aux messages liés à la garderie et à la cantine : crevecoeurperiscolaire@gmail.com
- Mr DELHUMEAU et Mr BILLON font un point récapitulatif de toutes les tâches à prévoir pour la fête communale.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.